

---

MARRAKECH – Groupe de travail sur la révision d'At-Large  
Samedi 5 mars 2016 – 17h30 à 18h30 WET  
ICANN55 | Marrakech, Maroc

HOLLY RAICHE:

Je voudrais que l'on voie les diapositives, Ariel. S'il vous plait. Merci. Bien. Merci. Je suis Holly Raiche, et je suis Présidente de l'équipe de travail spéciale de la révision d'At-Large. Nous avons des diapos qui vont être mises sur l'écran. Voilà. Et je présente en ce moment Larisa, qui est la représentante du Comité de révision structurelle. Oui, elle parle sans allumer le micro. On ne l'entend pas.

Moi, je suis complètement endormie à cette heure-ci, j'avoue.

Mais l'équipe spéciale de révision d'At-Large devrait discuter d'où on en est. Avant cela, par contre, nous allons voir le programme. Vous avez ici les informations de notre réunion. Voyez. Vous avez là le titre – Larisa Gurnick est la Directrice d'Initiatives stratégiques de l'ICANN. Je suis moi-même la modératrice. On avance.

Alors, voilà le programme pour aujourd'hui, l'ordre du jour. Pour ceux parmi vous qui ont participé aux deux dernières réunions de notre équipe de travail spéciale, nous avons dû réviser le

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

processus qui avait été lancé. Nous sommes maintenant à l'étape de révision des leçons tirées des révisions précédentes pour commencer, et Cheryl a promis qu'elle allait parler de cela une fois qu'elle aura mis son rouge à lèvres.

Nous allons réviser notre calendrier. On va également discuter des objectifs. Larisa a peut-être modifié un peu cela, mais pas substantiellement. Et nous allons discuter un peu plus du travail du Réviseur indépendant, de l'Auditeur indépendant : c'est là où on en est en ce moment. Il faut que l'on révise toutes ces tâches que l'Auditeur a à faire.

Et lors de la réunion d'aujourd'hui, nous allons discuter de la manière de soutenir l'Auditeur indépendant, qui il doit contacter à notre avis, à quelle réunion il doit participer, quels sont les documents qu'il devrait lire et quels sont les plans qui devraient être mis en place à notre avis, quant à la révision de l'ALAC avant la prochaine réunion.

Et puis, si on a le temps de poser des questions et de discuter, nous allons le faire – j'espère qu'on aura le temps. Diapo suivante. Merci.

On a ici une révision de la raison pour laquelle on fait cette révision. Cela a été directement tiré des Statuts constitutifs de l'ICANN, qui exige une révision périodique de la performance et de l'exploitation de chaque organisation de soutien et de

---

chaque comité consultatif, que nous sommes, et du comité de nomination également.

Cela veut dire qu'en vertu des statuts constitutifs, il faut que l'on ait une révision faite de notre comité, de temps à autre. La dernière révision a été réalisée en 2008. Diapo suivante.

Lorsque la révision a été réalisée en 2008, la structure de RALO ALS ne venait que d'être mise en place, et on a décidé qu'il fallait que l'on révise soit les structures de communication entre les ALS et les RALO et se centrer plutôt sur la structure de l'ALAC directement. Et il a été décidé que cette révision se centre plutôt sur la structure des ALS et des RALO.

Pour ceux parmi vous qui ont lu la révision – et vous avez ici le lien pour accéder à ce rapport dans la diapo qui est sur l'écran – vous saurez que c'était une révision exhaustive et qu'il y a eu de nombreuses recommandations qui ont été faites, certaines desquelles ont été complétées. Il y en a d'autres qui ont été révisées, mais qui n'ont pas été complétées. On a classé certaines de ces recommandations comme des « efforts en permanence » et on a identifié d'autres domaines d'activité qui vont être évalués lors de la présente révision.

On a identifié 14 domaines d'activité. Si vous avez imprimé ce rapport, vous n'aurez peut-être pas eu suffisamment de papier parce que c'est un long rapport. Et nous allons voir maintenant

---

quels sont les domaines qui étaient inclus dans ces recommandations qui avaient été faites en 2008.

On a recommandé que certaines modifications soient apportées aux Statuts constitutifs. La structure ALAC RALO ALS a été considérée. On a vu, d'ailleurs, certaines de ces recommandations mises en place pour ce qui est de la structure.

Il y a eu des recommandations qui portaient sur la formation et la participation des ALS que nous allons reconsidérer au moment de discuter des structures des ALS et des RALO.

On a également discuté des plans stratégique et opérationnel, ce qui était très constructif. Bien sûr, on a parlé des coûts. Les coûts sont une question d'intérêt pour nous tous, bien sûr.

La période de consultation publique a été évaluée également, surtout en ce qui concerne le temps que cela prend à une ALS de faire des commentaires, de s'exprimer auprès de sa RALO qui doit communiquer tout cela à l'ALAC.

Pour ce qui est de la traduction, on s'est beaucoup amélioré. Je ne sais pas si on est arrivé à bon port, mais on s'est amélioré. En tout cas, je pense que notre travail n'est pas achevé. Pardon. Je voudrais passer à la diapo suivante.

Pour continuer, on est considéré comme l'accueil des utilisateurs Internet individuels. Qu'est-ce que cela implique en

---

termes de structure et pour ce qui est des rapports entre les RALO et les ALS? Comment reçoit-on les contributions des représentants des consommateurs? Ils sont les membres des ALS et comment ce processus de contribution fonctionne-t-il? Et puis, d'autre part, on avait les mécanismes d'avis de politique ou de conseil de politique.

À ce point-là, je vous demande, Cheryl, est-ce que vous voulez présenter les leçons tirées?

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci, Holly. Je serai contente d'apporter mes connaissances sur certains de ces points-là. Il me semble que ce qui est important avant de passer aux leçons tirées spécifiques est de reconnaître les bons travaux, les travaux qui ont été bien faits et ce que l'ALAC et la communauté At-Large ont fait, ce qui était spécifiquement de faire participer les RALO à l'époque pour pouvoir mettre en œuvre toutes ces recommandations.

Heidi hoche de la tête, car elle se rappelle sans doute des migraines qu'elle a eues à cause de ce processus qui a pris énormément de temps et qui a été consacré à différents groupes de travail qui ont considéré les détails des recommandations qui étaient quelquefois un peu abstraites.

Et l'on voit maintenant comment cela a été mis en œuvre. Je parle de cela pour passer aux leçons tirées parce que cela fait

---

partie de notre succès, et lorsque l'on considère dans quelle mesure les recommandations ont été complétées et mises en œuvre, cela est critique. Donc, c'est un peu une leçon qui a été tirée, c'est une succession en même temps pour que l'on répète ce processus.

Donc, par exemple, si une organisation régionale At-Large veut considérer les modèles et les mécanismes de contribution efficace dans le processus d'élaboration d'avis politique, on a des schémas, des documents qui sont prêts et qui doivent être repris et qui doivent être révisés. Et donc, j'espère que dans le processus de notre révision à venir, on pourra très bien réviser, reprendre et ravitailler tout ce travail qui a été initié par les membres communautaires qui a été conçu pour compléter et pour mettre en œuvre les recommandations de notre première révision.

Notre première révision était un vrai cauchemar. C'était un peu comme je dis, le petit-déjeuner d'un chien – qui n'est pas agréable, croyez-moi. Je suis franche.

HOLLY RAICHE: Oui, on ne comprend pas l'Australien.

CHERYL LANGDON-ORR: Oui, ça fait partie du travail des interprètes. Il va falloir qu'elle me comprenne. Merci.

---

Alors, un des problèmes qu'on a eu était qu'il s'agissait d'un mécanisme de révision obligatoire qui nous a été imposé. On manquait vraiment de connaissances, comment réaliser un travail efficace, interactif. On y est arrivé, mais ça aurait pu ne pas être le cas, voyez. Ce n'est pas ce qu'on fait en ce moment, on a suivi d'autres processus parce que maintenant – grâce à l'équipe d'Initiatives stratégiques – on s'est beaucoup amélioré dès le début.

On avait un processus à créer d'abord. On avait bien sûr des procédures à suivre, qui nous avaient été imposées par la GNSO, mais il y avait une différence entre le processus de révision de la GNSO et notre processus de révision. En tout cas, on nous a demandé de suivre le processus pour toutes les SO et pour tous les AC. De toute façon, nos mécanismes de travail étaient différents. On ne participait pas autant qu'on le fait en ce moment. Donc, ce n'est pas une leçon tirée, c'est simplement la reconnaissance qu'on a mis dans des professionnels qui coopèrent avec nous, qui collaborent. Je suis très contente de voir comment cela fonctionne maintenant, d'ailleurs.

L'une de mes préoccupations est lorsque je vois la révision de la GNSO, je ne suis pas convaincue, et je pense que c'est le cas de la plupart des personnes qui ont participé au processus. Je n'étais pas convaincue qu'il y ait eu suffisamment d'information

---

externe utile dans ce processus. Donc, je voudrais suggérer que l'on s'améliore.

La nature même de nos travaux, de la communauté qui est représentée ici dont on est censé représenter l'intérêt, est large. C'est la communauté marginale, c'est la communauté externe, et il faut qu'on s'assure – je reviens là à la manière dont on sélectionne, à la manière de travailler et la manière d'intégrer les contributions de la communauté – qu'il y ait une portée large pour qu'il y ait beaucoup de personnes, partout dans la communauté, qui puissent contribuer à nos travaux. Cela comprend à la fois la communauté externe de l'ICANN et la communauté interne de l'ICANN.

Et avec cela, je finirais, Holly. Je voudrais partager avec vous à quel point les autres parties prenantes de l'ICANN se trompent dans leur compréhension de nos travaux. C'était vraiment surprenant à l'époque de voir combien d'interprétations mal conçues circuler au sujet du travail de l'ALAC et d'At-Large.

Et il reste toujours des personnes qui ne comprennent pas correctement. Mais étant donné l'efficacité des résultats de notre première révision – qui ont été efficaces et qui fonctionnent et que je soutiens – d'ailleurs, c'est grâce à ces résultats qu'on a moins de personnes qui ne comprennent pas notre travail. De toute façon, il nous reste toujours des personnes avec lesquelles

---

il faut que l'on travaille. Et si on a l'occasion de faire un peu de sensibilisation et d'engagement à l'issue de ce processus de révision, ce serait merveilleux.

J'ai parlé pendant trop longtemps et je vous remercie.

HOLLY RAICHE:

Merci, Cheryl. Et cela n'a pas été trop long. Ça me fait penser au matériel et aux documents que l'Auditeur indépendant devrait lire et considérer au sujet du travail qui a été fait pour ne pas redoubler les efforts sur des travaux qui ont été achevés. Pardon. Alan?

ALAN GREENBERG:

J'allais rebondir sur ce que disait Cheryl au sujet des leçons tirées et spécifiquement sur son dernier commentaire. Il y en a parmi nous qui avons vu lors de nos travaux au sein du CCWG Responsabilité et au cours des discussions que nous avons tenues au sein du groupe, on voit qu'il reste toujours beaucoup de personnes qui ne comprennent pas ce qu'on fait – qui parfois, je pense, le font exprès –, qui s'expriment mal sur ce qu'on fait, et je ne sais pas très bien comment le dire... Il y en a qui se sentent mal sur ce qu'on fait.

Donc, je pense que l'Auditeur va devoir prendre tout cela en considération. En même temps, je pense que Cheryl ici n'a pas

---

parlé d'une autre leçon tirée, dont je parlerai, qui est la manière dont nous avons traité les recommandations. Nous avons pris les recommandations et nous les avons classées en différentes catégories à un niveau de détail qui allait au-delà des attentes, et on a créé des milliers de tableurs. Le résultat est qu'on a traité de manière exhaustive les recommandations et on a passé deux années après cela à ne plus rien faire. J'exagère un peu, mais c'est vrai, c'est tout ce qu'on a fait: on a classé les recommandations. Je pense qu'il faudrait que l'on pense à cela parce que cela ne devrait pas nous empêcher de travailler. On est là pour travailler. Merci.

HOLLY RAICHE:

Merci, Alan. Et c'est vrai d'ailleurs que si vous essayez d'imprimer le rapport, assurez-vous apparemment d'avoir des quantités énormes de papier. Larisa?

LARISA GURNICK:

Merci, Holly. Bonjour, tout le monde. Des leçons tirées qui sont très importantes. C'est ça que vous partagez. Je veux ici apporter notre leçon tirée du processus de révision de la GNSO, qui est un processus récent. Et puisque nous venons que de commencer le processus ici, je pense qu'il serait également utile de vous raconter un peu le but final de cette équipe de travail spéciale. Dans le cadre de la GNSO, l'équipe de travail sur la

---

révision de la GNSO a eu 36 recommandations de l'Auditeur indépendant. Ce sont beaucoup de recommandations.

Vous parlez de la charge de travail et c'est vrai qu'il s'agit d'un problème essentiel. Le Conseil d'administration parle également de priorités, de la hiérarchisation des recommandations et de ce qu'il souhaiterait voir à l'issue du processus. Donc, je vois d'emblée un certain degré de succès et d'espoir que l'on identifie à partir des leçons tirées, que j'espère pouvoir appliquer dans notre cas également. Les 36 recommandations ont été évaluées par l'équipe de travail spéciale de la GNSO, suivant une méthodologie qui les a aidés à classer les recommandations en différentes catégories. Donc, ils ont maintenant un ensemble de recommandations qui leur semblent admissibles, convenables, avec lesquelles ils sont d'accord.

Et d'autre part, ils ont des recommandations qui leur semblent totalement inadmissibles, qui sont polémiques, qui sont problématiques à leur avis. Et donc, cela fait partie d'une autre catégorie. Et la troisième catégorie de recommandation est celle des recommandations qui ont l'air bien, mais qui ne sont pas suffisamment claires. Ils ne sont pas sûrs de les avoir comprises et ils ne savent pas comment les mettre en œuvre. Donc, avant de pouvoir les accepter, il faut que ces recommandations soient modifiées – et dont la mise en œuvre porte plutôt sur un travail

---

préalable de précision – avant de passer à la mise en œuvre. Et puis finalement, ils ont une autre catégorie: ce qu'ils considèrent comme complété. C'est une recommandation pour laquelle il ne reste rien à faire. Et cela a été très utile pour eux. Maintenant qu'ils ont adopté cette méthodologie, ils semblent qu'ils travaillent bien, que tout se déroule correctement. Cela les aide à suivre un processus. Les recommandations seront présentées au conseil de la GNSO cette semaine – je pense – ou peut-être après la réunion parce qu'ils ont beaucoup de travail en ce moment, je le sais.

Mais, au sein de votre comité, je pense que vous devriez faire la même chose; évaluer et partager avec toutes les personnes qui sont impliquées et qui ont participé au processus de révision qui était très long pour voir ce qui leur est admissible quant à la mise en œuvre et ce qui ne l'est pas. Donc, je voulais vous raconter le cas de la GNSO pour que vous considériez cette méthodologie. Merci.

HOLLY RAICHE: Merci, Larisa. Alan, vous avez une question?

ALAN GREENBERG: Vous avez dit qu'il y avait certaines recommandations qui n'étaient pas bien comprises, qui n'étaient pas claires ou avec lesquelles il ne savait pas quoi faire. Comment est-ce que le

---

processus de veto et de commentaires de la communauté a été tenu? C'est ça que je voudrais savoir.

LARISA GURNICK:

C'est une bonne question. Lorsqu'on publie un document, il y a quelque chose de magique qui a lieu. C'était, en tout cas, le cas pour notre document final. Lorsque les personnes commencent à considérer l'étape de mise en œuvre, leur esprit change parce qu'il commence à penser à « comment on est arrivé à cette recommandation ».

Donc, une autre leçon tirée, ce n'est pas le travail de l'Auditeur indépendant de spécifier quel serait le résultat positif pour une recommandation, mais il s'agit plutôt d'un exercice utile pour les personnes qui comprennent ce que la recommandation suggère. C'est utile pour eux de penser à cela. Et c'est un processus que la GNSO traverse en ce moment également, qui est de penser à ce qu'ils veulent achever à travers cette recommandation : ça leur aide à préciser ce qu'ils veulent faire.

HOLLY RAICHE:

Sébastien, vous aviez une question? Sébastien?

SEBASTIEN BOCHALLET:

Oui, merci. J'ai une question et un commentaire. La question est, quand on parle d'*Independent Examiner*, on a l'impression en anglais que ça dit « un » ou « une ». Est-ce que c'est un groupe

---

de personnes ou c'est une personne qui va faire tout le travail?  
Ça, c'est ma question.

Deuxièmement, je vais la mettre en question comme ça j'aurais le droit de le dire. On parle dans les *Bylaws* de *review* de l'ALAC, clairement du comité d'ALAC. On ne parle pas de *review* d'At-Large. Donc, est-ce qu'on n'est pas en train de faire quelque chose en dehors de nos *Bylaws*? Si oui, ça ne me pose pas de problème métaphysique, mais c'est mieux de le savoir. Et ça veut dire aussi qu'il faut peut-être en profiter pour changer les *Bylaws* dès que possible, pour que ça rentre dans les *Bylaws*. Je crois qu'il y a un vrai problème dans l'ICANN, personne ne comprend la différence entre ALAC et l'ensemble de nos structures – ALAC, RALO et ALS. La dernière chose que je voudrais dire, c'est qu'il faut aussi prendre en compte la façon dont on traite avec les leçons apprises, la façon dont le *Board* a traité les recommandations et en particulier une – qui me pose un problème depuis toujours –, c'est la recommandation que c'était deux membres au *Board* élus par nos structures et on a fini avec un seul. Donc, le *Board* a décidé unilatéralement qu'il n'appliquait pas la proposition faite par les examinateurs. Comment est-ce qu'on gère ça dans le futur pour ne pas se retrouver dans cette situation? Merci.

---

LARISA GURNICK:

Sébastien, j'ai quelques questions. Je pense avoir tout noté. Je pense que la première question était : « si c'était il, elle ou eux? » C'est eux en fait. C'est une organisation. Ce n'est pas il ou elle, et même nous, nous ne savons pas qui ils sont parce qu'on est toujours en cours d'examen. Mais je pense que ce sera probablement eux. Ça va être un pluriel, un groupe de personnes qui va être chargé de faire ce travail.

J'ai beaucoup appris lorsque j'ai commencé à travailler sur cette révision. L'une des premières leçons que j'ai tirée était le fait qu'il y ait un trait d'union à At-Large et qu'ALAC et At-Large sont deux choses complètement différentes. Donc, je pense bien avoir compris la différence.

Je ne pourrais pas parler de la manière dont cela a été compris à l'époque de rédaction des Statuts constitutifs, mais je pense qu'on a eu des conversations très productives avec ce groupe, qui nous permettent de comprendre que, maintenant, cette révision devrait dans votre intérêt, bien sûr, comprendre l'ensemble de l'organisation At-Large, c'est-à-dire l'ALAC, les RALO et les ALS. En tout cas, c'est la portée que nous avons défini pour cette révision. C'est ce qui est inclus dans l'appel à proposition. C'est ce que nous espérons faire, nous centrer sur les ALS et les RALO surtout, mais également sur l'ALAC.

---

Donc, tout ce que nous préparons en ce moment pour que l'Auditeur indépendant le fasse est dans la portée de ces trois composantes de votre structure. Vous avez posé des questions très intéressantes, et j'essaierais de préciser tout cela dans nos communications avec l'Auditeur. Mais si vous avez d'autres ajouts à faire sur ce qui serait utile pour ce groupe, bien sûr, j'inclurais cette question des structures des ALS, des RALO, etc.

HOLLY RAICHE:

Merci, Larisa. On passe à la diapo suivante parce qu'on n'a plus vraiment le temps.

On a ici les dernières pistes de ce qui a été identifié au cours de la révision de 2008. Donc, je pense que ce n'est pas la peine de tout lire, sauf vous dire qu'on a toujours des problèmes dans ce domaine. On parle toujours de la traduction. La manière dont nous communiquons avec les « consommateurs », dont nous leur expliquons ce que nous faisons, de la manière dont nous élaborons des politiques.

Olivier, étant donné que vous voulez prendre du temps pour vous reposer un peu, sachez que vous n'aurez pas une longue pause si vous prenez la parole. Allez-y.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci, Holly. Je ne vais pas répondre à votre menace. Je suis trop relâché en ce moment. J'ai pris beaucoup de thé.

---

Les Services de traduction bien sûr comprennent l'interprétation. Donc, peut-être que l'on pourrait appeler ceux-ci Services linguistiques au lieu de Services de traduction pour être plus exact. Merci.

HOLLY RAICHE: Oui, je pense que c'est encore plus large. Lorsque nous parlons de certains des problèmes qui ont été identifiés, on exerce trop de pression sur les IDN, et cela reconnaît qu'il y a des problèmes avec la culture, avec les différences linguistiques. Et cela doit être reflété pour bien pouvoir faire notre travail. Diapo suivante, que nous allons passer rapidement. Ce n'est pas vraiment facile de lire ces diapos de là où je suis. Je m'excuse. Seun?

SEUN OJEDEJI: Merci. Je voulais poser une question en fait. Sébastien parlait des recommandations faites dans la révision de 2008, qui recommandait qu'il y ait un deuxième administrateur désigné par l'ALAC. Et je ne vois pas ce point-là parmi les recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre.

HOLLY RAICHE: Oui, je résumais un peu, mais je pourrais vous donner une liste plus complète, si vous voulez. Faites-moi confiance. Je vous remercie de soulever cette question. J'espère que tous ceux qui

---

sont intéressés auront lu les recommandations finales de la révision de 2008 : qu'est-ce qui a été mis en œuvre, qu'est-ce qui n'a pas été mis en place. Il y a de nombreux points, de nombreuses recommandations dont on discute toujours. Il y a eu beaucoup de travail qui a été fait concernant les ALS et la manière dont nous mesurons le degré de succès de nos activités. Nous avons beaucoup discuté de tout cela.

Je pense que notre situation n'a pas beaucoup changé, mais je vous recommande de lire au moins les pages qui portent sur les recommandations pour voir qu'est-ce qu'on voulait à l'époque, qu'est-ce qu'on veut changer aujourd'hui et pour voir quels sont les documents qui devraient être lus par l'Auditeur indépendant.

Je voudrais ici avancer un peu avec l'évaluation de l'équipe de travail spéciale. Cela fait partie de la révision. On revient en arrière, c'est une rétrospective des améliorations qui ont été apportées à nos travaux : qu'est-ce que certaines de ces recommandations ont donné?

Une autre question importante, « quelles sont les évolutions ou les événements importants qui ont eu un impact sur l'organisation At-Large depuis la dernière révision? ». L'impact a été au niveau de la mise en œuvre des recommandations, des travaux qui ont été faits concernant ces mises en œuvre, et je

---

pense qu'il faudrait voir s'il faudrait modifier notre règlement intérieur dont Alan parle toujours.

On a beaucoup appris depuis la révision d'At-Large. Finalement, on a les questions que Larisa nous a posées il y a très longtemps : Qu'est-ce qui a fonctionné? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? Et quelles sont les améliorations qui devraient être apportées à ce qui a été fait? On devrait tous considérer cela parce que lorsque l'Auditeur indépendant – eux soi-disant – nous demandera cela, il faudra que l'on ait des réponses ou au moins certaines réponses. Est-ce qu'on pourrait passer à la diapo suivante, s'il vous plait?

Les leçons apprises. C'est quelque chose dont a parlé Cheryl : Qu'est-ce qui s'est passé lors de la révision de la GNSO? Qu'est-ce qui s'est passé au sein d'At-Large aussi? Je vais lire cette diapo. Le principal ici est que les groupes de travail doivent participer à cette révision et vous aussi.

Maintenant, je pense qu'au lieu des pages dont parlait Alan ou même les 36 recommandations, nous devons voir le nombre de recommandations qu'il y a. Mais à la fin, nous devons analyser chacune de ces recommandations. Et je pense que si l'on regarde les recommandations, la procédure, les politiques actuelles. Je vais lire seulement la dernière partie : « les soutiens pour les données et les résultats mesurables ». Ce que nous

---

espérons, c'est la façon dont on peut mesurer notre succès et atteindre aussi nos objectifs du point de vue d'une personne de l'extérieur qui nous regarde, qui nous scrute.

Et ici, je pense que la discipline pour la gestion de projets est très importante. On peut regarder aussi les membres des groupes de travail et certains de ces membres ont changé, donc je vais refaire circuler cela pour que les membres des groupes de travail regardent s'ils continuent à participer et si ça continue de les intéresser. Merci. Prochaine diapo.

Alors, cette révision de 2016 –ce n'est pas seulement ce qui s'est passé lors de la dernière révision, c'est aussi l'obligation de se focaliser maintenant sur la structure dans son ensemble – et je suis contente que vous ayez vu le trait d'union et que vous l'ayez compris – les RALO (les organisations régionales) et leurs relations avec la structure At-Large et ALAC, et aussi les critères d'évaluation spécifiés. Tout ce qui concerne cela. Prochaine diapo.

Alors, voilà. Ce sont ces critères d'évaluation. C'est comme cela que nous allons donc choisir les personnes qui seront les Auditeurs indépendants. Cela va commencer par le respect de la mission, les procédures, l'adhésion aux politiques, la responsabilité, la transparence envers le public, les processus des membres. Nous avons eu beaucoup de discussions

---

concernant les critères liés aux membres : membres individuels ou pas, membres des ALS et l'adhésion aux ALS dans les RALO. Il y a eu des discussions aujourd'hui. Je suis sûre que ces discussions vont continuer à avoir lieu.

Et donc, ces structures qui gouvernent, ça marche encore l'efficacité? Et l'efficacité de la révision précédente, on peut dire que ça a bien fonctionné, mais on n'a pas beaucoup travaillé sur les RALO ou sur les ALS. Donc, il y a encore beaucoup de travail à réaliser dans ce domaine, je pense. On va voir la prochaine diapo maintenant.

Voilà, c'est là que nous sommes. Ici sur la gauche, vous voyez donc la nomination de l'Auditeur indépendant qui devrait avoir lieu au mois de mars. Ensuite, nous faisons donc encore une analyse dans les journées à venir. « Nous allons continuer à le faire », a dit Larisa. C'est ce que je voulais vous dire. Nous prenons notre temps pour nous assurer que notre sélection soit faite correctement.

HOLLY RAICHE :

Ce que j'ai oublié de vous dire ici, et je remercie tous ceux qui ont fourni des critères additionnels, nous en tant que personne d'ALAC avons participé aux critères de sélection et il y a des problèmes importants qui ont été identifiés dans le domaine de la prise de conscience de la culture, des langues, des groupes

---

qui travaillent comme volontaires, ce type de problèmes. Donc, ces critères de sélection particuliers sont adaptés au besoin de ce groupe. On a adapté les critères généraux qui étaient appliqués à la révision d'At-Large dans ce sens-là.

Voyons un petit peu le calendrier. Nous en sommes maintenant donc à la nomination de cet Auditeur indépendant au mois de mars. Nous allons lancer la révision ensuite, et puis les prochaines étapes sur lesquelles nous devons nous concentrer, c'est ce que nous voudrions qui ait lieu lors de la prochaine réunion de l'ICANN (juin-juillet): qui sera identifié par ces Auditeurs, qu'est-ce que ces auditeurs doivent lire, à quelle réunion ils doivent participer. Car, nous avons des découvertes préliminaires pour le mois de septembre ou d'octobre, ce qui veut dire que le travail de cet Auditeur indépendant devrait commencer rapidement et il devra durer pendant deux réunions de l'ICANN au minimum. Prochaine diapo.

Est-ce que vous avez regardé ces critères de sélection de l'Auditeur indépendant? J'ai diminué cette liste de critères, mais ce qui est important ici, c'est les critères que nous avons ajoutés. Ici, vous avez un résumé de ces critères, mais ce que nous voulions, c'était une expérience de travail auprès des ONG. Nous avons dit, nous avons longtemps dit que nous voulions une diversité concernant les connaissances au niveau de la culture,

---

au niveau de la géographie. Nous voulions quelqu'un ou des organisations diversifiées dans ce sens.

Nous voulions aussi une expérience dans le domaine du travail avec les volontaires, car nous sommes tous des volontaires. Donc les critères ou les mesures utilisées pour l'efficacité de notre force de travail, des personnes qui travaillent avec nous, ne va pas s'appliquer lorsque l'on parle d'efficacité puisque nous ne sommes pas payés.

Nous revenons ici à la question des droits de l'homme et de l'esclavage, et une certaine expérience aussi dans le domaine des organisations multipartites. Voilà ce que nous demandons, voilà quels sont les critères que nous demandons pour ce poste d'auditeur indépendant. Bien. Prochaine diapo.

Il n'y en a plus. On a fini. Donc, parfait. Nous avons le temps de passer aux questions, si vous voulez.

Avant toute chose, peut-être que l'on pourrait voir où est-ce que nous en sommes. Est-ce qu'il y a d'autres choses à analyser sur notre calendrier pour cette révision, pour ce Réviseur indépendant? Ensuite, il y a des questions que vous avez posées dans le sens, qui peut participer à ces entretiens, quels sont les documents qui doivent être analysés, quelles sont les réunions auxquelles il faut participer. Il y a tout un domaine dans lequel

---

nous pouvons participer pour vous aider dans ce sens. Larisa, vous avez la parole.

LARISA GURNICK:

Merci, Holly. Donc, le processus de RFP et tout ce qui est important pour la sélection de cet Auditeur indépendant, tout cela a été présenté entre Dublin et la fin de l'année. Et le RFP a été lancé le 5 janvier. Le processus évolue normalement. Il a été publié. Nous cherchons maintenant des offres. Nous sommes passés par une annonce, nous avons suivi les standards typiques d'annonces sur le site Internet de l'ICANN. Nous essayons aussi d'appliquer des techniques innovantes pour utiliser par exemple LinkedIn et nous postons cela dans différentes langues pour essayer vraiment de diffuser cela auprès d'un public légèrement différent de notre public type. Et, pour que tout le monde donc connaisse cette information, nous vous demandons de partager ces informations avec les personnes que vous connaissez. Vous êtes de bons candidats dans ce sens-là pour le faire.

Donc, nous avons reçu ces offres. Nous sommes en train de faire le processus d'évaluation, actuellement, pour être sûr que tous les critères de sélection ont été satisfaits. Et je serai maintenant capable de vous fournir une mise à jour de la date à laquelle cet Auditeur sera engagé. Mais je pense que ce sera dans une semaine ou deux, voilà.

---

Donc, nous en sommes là. Je comprends que c'est très important aussi que ces entretiens, qui sont des entretiens en face à face, soient faits lors de la réunion du mois de juin de l'ICANN, donc je vais considérer cela de près pour que ce soit comme ça dans nos plans.

Et, en ce qui concerne l'information dont a parlé Holly, ça a été très utile pour nous de savoir que votre groupe va faire quelque chose au niveau du recueil d'informations. Ce sont ces informations très utiles que nous voudrions partager avec l'Auditeur indépendant, mais tout ce que vous pouvez nous signaler ou signaler au personnel, nous allons nous assurer que cette information soit prête pour ces Auditeurs indépendants lorsqu'ils vont arriver, pour qu'ils sachent qui sont les personnes avec lesquelles il faut parler, les listes de problèmes qui sont importants et qu'il faut aborder. Tout cela est très utile, ce sont des informations clés pour nous. Les réunions, les téléconférences, les réunions auxquelles il faut participer personnellement, tout ce type de réunions auxquelles participe votre communauté qui pourrait être utile pour ces auditeurs indépendants et auxquelles il faudrait qu'ils participent. S'il vous plait, dites-nous, signalez-nous tout ça pour qu'on puisse organiser leur travail, pour qu'ils aient vraiment des occasions de travailler directement avec la communauté et personnellement avec la communauté.

---

Et maintenant, avant de conclure, je voudrais vous dire que vous avez voulu travailler dans ce groupe de travail. Je sais que certains d'entre vous comprennent mieux ce que signifie une révision, que d'autres se demandent un petit peu encore ce que signifie ce travail et comment cela est connecté avec ce que nous faisons. Nous aurons une session lundi à 10 h 45, qui est donc pour les nouveaux arrivants afin de travailler à cette révision. Vous aurez un badge. Vous apprendrez tout ce que vous voulez savoir sur ce type de révision.

Alan, vous n'êtes pas invité. Vous pouvez avoir un badge, ça oui, si vous voulez. Vous pourrez avoir un badge, mais pas plus.

Et sérieusement maintenant, nous avons découvert qu'il y avait beaucoup de nécessités dans ce domaine. Beaucoup de gens savent que les révisions sont importantes, mais ne comprennent pas comment ça fonctionne. Et les critiques que l'on peut faire, on peut se les faire nous-même parce que c'est un travail compliqué, c'est un travail difficile.

Donc, à travers cette session, nous essayons de démystifier cette activité, de simplifier et d'expliquer cela clairement pour inspirer les gens, pour les convaincre de participer à ce type de révision. Et merci Cheryl pour avoir accepté de parler de votre expérience dans le domaine de ces révisions. Nous avons plusieurs membres de la communauté qui ont travaillé dans ce domaine

---

qui vont venir parler lors de cette session. Je serais vraiment ravie que vous veniez tous ou que vous avertissiez les gens qui pourraient être intéressés de venir assister à cette session.

HOLLY RAICHE: Merci, Larisa. Avant que l'on laisse la parole à Alan et à Olivier, je voudrais savoir est-ce que vous avez des suggestions à faire. Vanda, allez-y.

VANDA SCARTEZINI: Oui. Sébastien a dit. Parce que je pense que pour comprendre, pour le comité qui sera sélectionné, le personnel qui va être sélectionné, pour qu'ils comprennent bien le travail qu'ils doivent faire, ils devraient se joindre à nous auparavant. Ils devraient participer par exemples aux téléconférences de nos RALO parce que même si c'est dans d'autres langues, ils ont la traduction. Donc, ils peuvent participer, suivre et comprendre les problèmes qu'il peut y avoir par exemple avec la traduction, les discussions en fonction des différentes cultures et des comportements qui correspondent à ces cultures. Je pense que c'est la meilleure chose à faire parce que c'est difficile. Chaque groupe a ses problèmes, et donc cet Auditeur doit avoir une vision d'ensemble concernant ces problèmes. Merci.

HOLLY RAICHE: Merci, Sébastien. Vous avez la parole.

---

SEBASTIEN BOCHALLET: Merci. Si l'on revient sur le transparent où tu as présenté les différents points sur lesquels la révision devait porter, est-ce que je peux suggérer que l'on y ajoute les points qui sont aujourd'hui en discussion dans le projet de groupe de travail commun sur la redevabilité de l'ICANN? Je pense par exemple qu'ajouter le fait de l'*accountability and transparency* aux autres organisations de l'ICANN et pas seulement au public, pas seulement aux participants d'At-Large mais aussi aux autres parties de l'ICANN, serait utile. Et avoir une vue de leur part de quel est l'état de la diversité dans notre structure pour essayer de le montrer, comme c'est un des sujets en discussion dans le CCWG, pour la deuxième partie de notre travail (le *Work Stream 2*). Je pense que ce serait utile que l'on montre l'exemple, qu'At-Large montre l'exemple. Merci.

HOLLY RAICHE: Merci, Sébastien. Cheryl, est-ce que vous levez la main? Je suggère maintenant que les personnes qui participent à ces entretiens, soit vos présidents, les présidents sortants. Et ce que dit Vanda, qu'ils écoutent les téléconférences des RALO et qu'ils participent aux réunions des RALO, c'est important. Et puis, parler aux membres des groupes de travail aussi. S'ils voulaient aller un peu plus loin, est-ce qu'ils pourraient parler à la GNSO

---

pour savoir quelle est leur vision d'ALAC, parler au SSAC pour savoir quelle est leur vision d'ALAC, pour savoir comment les personnes voient et considèrent ALAC et le rôle d'ALAC aussi.

LARISA GURNICK: Oui, tout à fait. Il faut voir maintenant si cela se fait à travers des conversations ou à travers des sondages, quelle est la meilleure façon de recueillir ce type de données, pour que cet auditeur indépendant voie la relation et l'importance de ces relations entre l'organisation At-Large et les autres structures de l'ICANN.

HOLLY RAICHE: Alan?

ALAN GREENBERG: Je voudrais faire une précision. Il n'y a pas ici de vision du conseil de la GNSO. Il y a des individus au sein du groupe qui ont des opinions, parfois très fortes, parfois diverses. Mais, le groupe en lui-même n'en a pas.

HOLLY RAICHE: C'est une bonne correction. Bien. Je crois que nous sommes à la fin de notre réunion. Est-ce qu'il y a des questions concernant ce que Larisa a dit? Sandra?

---

SANDRA HOFERICHTER: Une question que j'aimerais poser. Est-ce qu'on va faire des différences entre les membres relativement nouveaux d'ALAC ou de la communauté d'At-Large et les membres relativement anciens lors de ces entretiens de façon à ce que l'on puisse tirer certaines conclusions de ce que cela peut paraître pour un nouvel arrivant ou de ce que cela peut être pour un participant de longue date? Je pense que c'est un point supplémentaire qu'il faudrait évaluer lorsque l'on a un entretien, lorsque vous aurez des entretiens avec ces personnes. Merci.

LARISA GURNICK: Merci beaucoup pour cette question. Oui, tout à fait. Ce sera l'un des critères. Je ne me souviens plus dans quelle catégorie, mais c'est un critère dont nous allons tenir compte dans chaque catégorie pour s'assurer que le processus se passe bien, pour l'expérience aussi des membres. On va préciser s'il s'agit de nouveaux membres ou de membres anciens. On va mettre ce type de précision pour que les nouveaux arrivants puissent participer bien sûr, mais que cela soit signifié pour que ces nouveaux participants puissent participer et apprendre. Cela va être inclus dans ces critères. Tout à fait.

SANDRA HOFERICHTER: Je n'ai pas très bien compris, peut-être que je n'ai pas été très claire aussi. Je parlais de la façon dont At-Large fonctionne, ça

---

pourrait être différent selon la perspective d'un nouvel arrivant. Voilà, c'est ça que je voulais vous demander. Je pense à moi-même par exemple lorsque j'ai rejoint ALAC et At-Large, j'avais peut-être une vision différente concernant l'efficacité de notre travail que celle que j'ai aujourd'hui, six ans plus tard. Voilà, c'est de cela dont je parlais. Et je pense que ce serait intéressant de préciser cela, justement à cause de ce changement dans la façon de voir les choses.

HOLLY RAICHE: Merci, Sandra. Eduardo?

EDUARDO DIAZ: J'ai une question à ce propos justement, j'extrapole un petit peu. Ces Auditeurs vont aller voir toutes les unités constitutives pour voir comment ils considèrent At-large. C'est ce que vous avez dit? Ça va se faire dans le cadre de ce processus? C'est ce que vous allez faire?

LARISA GURNICK : Oui, tout à fait.

CHERYL LANGDON-ORR: Donc, la conception ou la rédaction des questions de ce sondage, nous allons leur dire les choses pour savoir qui sont les

---

personnes qui répondent, pour que l'on puisse savoir la connaissance qu'ils ont, l'expérience qu'ils ont dans leur travail avec nous. Je crois que c'est comme ça qu'on peut faire du bon travail.

ALAN GREENBERG:

Cheryl a fait un commentaire tout à l'heure. Elle a dit que les gens venant d'autres parties de l'organisation pouvaient ne pas bien comprendre ce que nous faisons, comment nous fonctionnons, etc. Bien sûr, dans leur esprit, ils seront sûrs qu'ils ont raison. C'est la même chose pour les nouveaux arrivants quand ils parleront de notre organisation et peut-être pour des personnes qui sont des vieux membres, ce sera la même chose. Et c'est le défi qui existe toujours lorsque l'on fait un sondage.

HOLLY RAICHE:

Merci, Alan. Est-ce qu'il y a d'autres questions, d'autres commentaires pour Larisa? Sinon, on va la laisser partir.

LARISA GURNICK:

Merci à tous. Au revoir!

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**